

QUESTION DIVERSE No 35-1 - DECLARATION D'INSALUBRITE DE DIFFE-
RENTS TERRAINS DANS LES SECTEURS DE SAINTE-CLOTILDE ET PRIMA

LE SECRETAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

A la suite de relogements récents intervenus dans les opérations de Logements Très Sociaux "Les Attes" et "Moufia III", Monsieur l'Inspecteur de Salubrité de Saint-Denis a pu constater l'insalubrité de certaines habitations dont étaient originaires plusieurs familles attributaires, conformément à l'article L 37 du Code de la Santé Publique.

Par une correspondance en date du 24 septembre dernier, Monsieur le Préfet, Commissaire de la République de la Région et du Département souhaite que le Conseil Municipal puisse se prononcer sur l'opportunité de déclarer insalubres les immeubles en cause (voir annexe jointe).

Afin que ces gourbis ne puissent plus être reloués, je vous demande donc de solliciter la prise d'un Arrêté Préfectoral dans ce sens.

LE MAIRE : La déclaration d'insalubrité sera prononcée pour que ces terrains qui comptent des habitations ne soient plus loués.

Je mets aux voix.

Le rapport est adopté à l'UNANIMITE.

---o-o-oOo-o-o---

Reçu à la Préfecture
le 16/10/1984

Nom du propriétaire du bidonville	Localisation	Nom de l'occupant du bidonville	Montant du loyer réclamé	Observations
NDY Etienne	Cour ANDY - Commune Prima - SAINTE CLOTILDE	ODDON Marie Maximaine Melanie (les Attes)	300 F / mois	2 pièces - taille des pièces 3 m x 2,50 m
NDY Etienne	Cour ANDY - Commune Prima - SAINTE CLOTILDE	BASSON Roger (les Attes)	200 F / mois	2 pièces + cuisine - taille des pièces 3 m x 3 m
LLAMA Stephen	Cour Carpaye - Commune Prima - SAINTE CLOTILDE	BONDON Marie Andrée (les Attes)	450 F / mois	3 pièces (dimensions non précisées) loyer 350 F + 100 F pour l'eau
INAITCHY Antoine	Cour Minatchy - Chemin Lory les Bas - N° 109 - SAINTE CLOTILDE	HAMILCARO Marie Jeanine (Moufia III)	200 F / mois	1 pièce de 2,5 m x 6 m
H FOCK	6 rue de l'ancienne poste - SAINTE CLOTILDE	SONGOLU Fidélino (Moufia III)	200 F / mois	1 pièce moyenne (sans précision des dimensions) 138 F de loyer + 62 F d'eau
me RICHEFEU	Cour Richefeu - 13 Avenue Desbassyns - SAINTE CLOTILDE	MOUTOUSSAMY Marie Evenor (Moufia III)	400 F / mois	1 pièce de 16 m ² . Loyer réel de 116 F + 284 F pour accéder à la pièce réservée au lavage du linge (et donc à l'eau).